

ADRESSES—*Suite.*

- (28.) Pour un état des noms des compagnies étrangères d'assurance mutuelle sur la vie et par actions, qui ne se sont point conformées à l'acte d'assurance refondu de la dernière session en ce qui concerne les dépôts à faire pour leurs opérations futures ; aussi, un état des noms des compagnies qui, dans le cours de l'année antérieure à la dite session, avaient cessé d'opérer en Canada, 190. Réponse, 233.
- (29.) Pour un état détaillé des divers paiements effectués, s'élevant à la somme de \$218,553.06, mentionnée à la page 383 du second rapport de M. Sandford Fleming sur le chemin de fer du Pacifique, 196.
- (30.) Pour copie des soumissions reçues par le gouvernement ou par quelque département du gouvernement pour le transport, pendant la saison de 1878, de rails d'acier et coussinets, de Kingston à Duluth, ou à Winnipeg ou à d'autres lieux sur la rivière Rouge, 199.
- (31.) Pour le rapport présenté au gouvernement par l'honorable A. Morris, commissaire, en conformité de l'acte 38 Vict., ch. 53, sur la mise à exécution de cette loi et sur son opération dans la province de Manitoba, 213. Réponse, 263.
- (32.) Pour un état indiquant les dates auxquelles les commissaires du chemin de fer Intercolonial ont passé contrat pour l'achat des rails destinés au dit chemin de fer ; les quantités pour lesquelles les contrats ont été passés ; les dates de la livraison des rails aux ports canadiens ; le prix par tonneau du fret des rails délivrés à ces ports ; aussi un état indiquant les dates auxquelles le gouvernement a passé contrat pour l'achat de rails destinés au chemin de fer du Pacifique, les quantités pour lesquelles les contrats ont été passés ; les dates de la livraison de ces rails aux ports canadiens ; le prix par tonneau du fret de ces rails, délivrés à ces ports ; aussi, un état des quantités de rails expédiées par Hawes et Cie. ; le prix du fret de ces rails, délivrés à ces ports, 217.
- (33.)—Pour une copie des règles et règlements de pilotage faits par les commissaires des pilotes pour le port d'Arichat, dans l'île du Cap-Breton, 235. Réponse, 270.
- (34.)—Pour un état des terrains expropriés pour le chemin de fer Intercolonial et ses embranchements dans les comtés de Restigouche, Gloucester, Northumberland, Kent et Westmoreland, 235.
- (35.)—Pour un état de tous les droits d'excise perçus en Canada, pendant les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre, 1877, et les mois de janvier, février et mars, 1878, 241. Réponse, 291.
- (36.)—Pour un état de tous les droits de timbre perçus en Canada, pendant les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre, 1877, et les mois de janvier, février et mars, 1878, 242. Réponse, 291.
- (37.)—Pour un état de tous les droits de douane perçus en Canada, pendant les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre, 1877, et les mois de janvier, février et mars, 1878, 242. Réponse, 292.